

Pensions.

A M^{lle} Decombe, un an, 80 livres.

A Claudine Hedelin, un an, 48 livres.

A Baptiste Goyon, un an, plus un acompte de 5 livres sur le terme suivant, « cet homme ayant été malade », 55 livres.

Incurables.

A M^{lle} Jaillon, économe, pour les dépenses afférentes au service particulier des incurables dont nous parlerons tout à l'heure, en sept versements; 4.600 liv., plus 945 liv. 10 sols 9 deniers en mars pour « toile à faire des chemises pour « les pauvres », et 475 livres en décembre pour « 17 quin-
« taux orge gruée ».

Frais divers.

Impression de 1.200 billets d'invitation aux Assemblées, 36 livres. Impression des billets pour la distribution du pain et du charbon, 108 livres.

Au suisse de Saint-Pierre, étrennes et port desdits billets, 18 livres.

Le relevé suivant du total annuel des recettes et dépenses permettra mieux encore d'apprécier quel essor avait su donner à son entreprise humanitaire la pieuse Association.

Cette situation paraîtra d'autant plus prospère que l'œuvre n'étendait pas au-delà des limites de la paroisse son champ d'action, et que la valeur de l'argent était alors beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui (3).

(3) Voici la délimitation de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin telle qu'elle est donnée dans l'*Almanach* de 1750 : « Du costé de « Saint-Nizier, la grande rue Longue; du costé de Saint-Saturnin, la « rue Mulet tout entière, la place des Jésuites à l'alignement de ladite